ACTEUR PRAP 2S ALM (ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITE) : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

PUBLIC

Tout salarié du secteur Sanitaire et Médico-Social (2S)

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

4 jours (28h)

DATES

Nous consulter

LIEU

Institut de Formation en Soins Infirmiers

HORAIRES

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

INTERVENANT(S)

Formateur d'acteurs PRAP certifié INRS

SITUATION DE HANDICAP

Adaptation sur demande et accessibilité PMR.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat de l'IFSI Tél : 03 25 49 49 99 ifsi@hcs-sante.fr

CONTEXTE

Permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Elle implique de par sa nature un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines dans l'entreprise.

OBJECTIFS

- · Citer les risques liés à son activité ou à son métier,
- Analyser en détail sa situation de travail,
- Proposer à son encadrement des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail,
- Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans la structure,
- Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer.

CONTENU

- **JOUR 1 :** Accueil. Le PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise. Le rôle des différents acteurs de prévention dans la démarche. Connaitre les risques de son métier. Comprendre l'intérêt de la prévention. Caractériser l'activité de travail, l'Homme au travail. Méthodologie d'analyse. Repérer une situation de travail à caractère dangereux et l'observe.
- JOUR 2: ALM, schéma décisionnel. Connaître le fonctionnement de l'appareil locomoteur, son usure et ses limites. Analyse de situation de travail sollicitation et risques. Analyse situation de travail: Causes des risques. Consignes travaux intersession, analyse situation dans leur travail.
- **JOUR 3 :** Restitution. Recherche de pistes d'amélioration : les bases d'amélioration. Épreuve certificative analyse. ALM: notion de déplacement naturel. ALM : schéma décisionnel, aide techniques, PSPEE, cas pratique.
- JOUR 4: Remonter les informations sur les situations à risques repérées.
 ALM: étude de cas pratique à partir de situation réelle ou scénarii, en s'appuyant sur le schéma décisionnel. ALM intérêt et argumentaire.
 Épreuve certificative ALM. Bilan de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Simulation, apport théorique, analyse de situations, élaboration d'un travail intersession et participation active des candidats.

EVALUATION

- Un certificat « acteur PRAP 2S ALM » valable 24 mois sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques,
- Pour conserver sa certification, l'acteur PRAP doit participer tous les 2 ans à un stage de remise à niveau des compétences,
- Évaluation de la satisfaction.

